



La perte financière est-elle plus importante pour celui qui est à

Par **dian**, le **27/07/2016** à **21:33**

Bonjour,

Je vous remercie de bien vouloir répondre à la question suivante: celui qui prend l'initiative du divorce est-il nécessairement celui qui subira la perte financière la plus importante?

Par **youris**, le **28/07/2016** à **00:40**

bonjour,

il n'y a aucun rapport entre celui qui prend l'initiative du divorce et celui qui subirait la plus grosse perte financière.

d'ailleurs il existe la prestation compensatoire qui est destinée à compenser, autant qu'il est possible, la disparité que la rupture du mariage crée dans les conditions de vie respectives des époux divorcés.

ainsi dans le divorce pour faute, l'époux fautif peut obtenir une prestation compensatoire.

salutations

Par **Visiteur**, le **28/07/2016** à **08:05**

Bonjour,

Dian de qui tenez-vous cette "info" ? Par contre, celui qui demande le divorce est en attente du bon vouloir de l'autre, jusqu'à un certain point ! Et l'autre peut jouer là-dessus pour faire accepter une PA plus élevée ? le paiement par le demandeur de certains frais ? Mais sinon, dans la loi, non !!